

Domaine: Arts plastiques, visuels et de l'espace	
Option : Architecture d'intérieur	
Programme de cours : 2024 - 2025	
Cycle MASTER	MASTER 2
Langue d'enseignement : français	

Compétences et acquis d'apprentissage	
1	Conduite d'une recherche originale sur la base de l'expérimentation et réalisent des œuvres artistiques singulières situées dans un contexte élargi théorique, historique, sociopolitique, etc. ;
2	Acquisition avérée des connaissances hautement spécialisées et des compétences en architecture d'intérieur faisant suite à celles qui relèvent du niveau de bachelier. Ces connaissances et ces compétences permettent de développer ou de mettre en œuvre des propositions artistiques de manière originale, dans le cadre d'une recherche ou d'une création ;
3	Mise en oeuvre, articulation et valorisation, de manière singulière, ces connaissances et ces compétences en vue de construire des propositions artistiques dans des contextes expérimentaux et pluridisciplinaires ;
4	Mobilisation de ces connaissances et de ces compétences, dans un monde complexe et changeant, en vue d'inventer des propositions artistiques et de forger des outils critiques ;
5	Action à la jonction de domaines hétérogènes, artistiques, politiques, esthétiques, philosophiques, sociétaux, etc. ;
6	Assumer une démarche et une production artistiques également validées en dehors du champ académique ;
7	Présentation de leurs productions, communication à leurs propos et prise en compte les conditions de réception, de transmission et de communication des œuvres selon des modalités adaptées au contexte ;
8	Développement et intégration d'un fort degré d'autonomie qui leur permet de poursuivre leur pratique et leur formation, d'acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences pour pouvoir évoluer dans des contextes culturels, sociaux et professionnels diversifiés et en mutation.

<b>UE 10:</b>	<b>Crédits : 25 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>	Véronique Vershelde

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>	Artistique	Enseignement annuel	10h/semaine	Juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

### Unités d'enseignement pré-requises

UE 1
------

### Objectifs de l'enseignement

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>

### Description de l'enseignement

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>

### Mode d'enseignement

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>
Présentiel

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA). Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.	
	Pondération en crédits
<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>	21 crédits
<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>	
Evaluation continue et jury artistique extérieur à l'issue du deuxième quadrimestre	

### Bibliographie

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>

## Mots clés

Architecture d'intérieur / Atelier

Architecture d'intérieur – Design – Aménagement – conception d'espace

<b>UE 11 : spécialisation architecture d'intérieur</b>	<b>Crédits : 12 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>	Véronique Verschelde
<b>Communication graphique et visuelle / PAO</b>	

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>	Artistique	Annuel	10h/semaine	Juin
<b>Communication graphique et visuelle / PAO</b>				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

### Unités d'enseignement pré-requises

UE 2
------

### Objectifs de l'enseignement

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>
<b>Communication graphique et visuelle / PAO</b>

### Description de l'enseignement

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>
<b>Communication graphique et visuelle / PAO</b>

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>
<b>Communication graphique et visuelle / PAO</b>

### Mode d'enseignement

<b>Architecture d'intérieur / Atelier</b>
<b>Communication graphique et visuelle / PAO</b>

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Architecture d'intérieur / Atelier	10 crédits
Communication graphique et visuelle / PAO	12
Architecture d'intérieur / Atelier	
Communication graphique et visuelle / PAO	

### **Bibliographie**

Architecture d'intérieur / Atelier
Communication graphique et visuelle / PAO

### **Mots clés**

Architecture d'intérieur / Atelier
Communication graphique et visuelle / PAO

<b>UE 11: spécialisation couleur</b>	<b>Crédits : 12 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Couleur / Architecture et espace</b>	Daniel Dutrieux

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Couleur / Architecture et espace</b>	Artistique	Annuel		juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

### Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

### Objectifs de l'enseignement

<b>Couleur / Architecture et espace</b>

### Description de l'enseignement

<b>Couleur / Architecture et espace</b>

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

<b>Couleur / Architecture et espace</b>

### Mode d'enseignement

<b>Couleur / Architecture et espace</b>

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
 Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
<b>Couleur / Architecture et espace</b>	12 crédits

<b>Couleur / Architecture et espace</b>

### Bibliographie

<b>Couleur / Architecture et espace</b>

## Mots clés

Couleur / Architecture et espace

<b>UE 11 : spécialisation rénovation</b>	<b>Crédits : 12 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Architecture / Rénovation</b>	Laurence Dupont
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>	Jean-Pierre Renuard
<b>Droit / Notions de législation</b>	

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Architecture / Rénovation</b>	Artistique	Annuel		
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>	Technique			
<b>Droit / Notions de législation</b>	Artistique			

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

### Unités d'enseignement pré-requises

UE 20
-------

### Objectifs de l'enseignement

<b>Architecture / Rénovation</b>
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>
<b>Droit / Notions de législation</b>

### Description de l'enseignement

<b>Architecture / Rénovation</b>
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>
<b>Droit / Notions de législation</b>

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

<b>Architecture / Rénovation</b>
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>
<b>Droit / Notions de législation</b>

### Mode d'enseignement

<b>Architecture / Rénovation</b>
Présentiel

<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>
Présentiel
<b>Droit / Notions de législation</b>
Présentiel

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
 Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
<b>Architecture / Rénovation</b>	2 crédits
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>	
<b>Droit / Notions de législation</b>	
<b>Architecture / Rénovation</b>	
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>	
<b>Droit / Notions de législation</b>	

### Bibliographie

<b>Architecture / Rénovation</b>
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>
<b>Droit / Notions de législation</b>

### Mots clés

<b>Architecture / Rénovation</b>
<b>Techniques et technologies / Matériaux</b>
<b>Droit / Notions de législation</b>

<b>UE 11 : Spécialisation scénographie</b>	<b>Crédits : 6 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>	
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>	
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>	
<b>Images / Analyse</b>	Bernard Hubot

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>	Artistique	Annuel	1h/semaine	Juin
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>	Artistique	Annuel	2h/semaine	Juin
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>	Artistique	Annuel	1h/semaine	Juin
<b>Images / Analyse</b>	Artistique	Annuel	2h/semaine	Juin

**Pas de seconde session pour les cours de type artistique**

### Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

### Objectifs de l'enseignement

<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>
<b>Images / Analyse</b>

### Description de l'enseignement

<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>
<b>Images / Analyse</b>

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>
<b>Images / Analyse</b>

### Mode d'enseignement

<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>
Présentiel
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>
Présentiel
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>
Présentiel
<b>Images / Analyse</b>
Présentiel

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
 Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE **et** une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>	2 crédits
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>	4 crédits
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>	2 crédits
<b>Images / Analyse</b>	4 crédits
<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>	
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>	
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>	
<b>Images / Analyse</b>	

### Bibliographie

<b>Arts numériques / Animation, multimédia, Internet</b>
<b>Scénographie / Mise en espace d'exposition</b>
<b>Dessin / Dessin d'architecture</b>

Images / Analyse

**Mots clés**

Arts numériques / Animation, multimédia, Internet

Scénographie / Mise en espace d'exposition

Dessin / Dessin d'architecture

Images / Analyse

<b>UE 12:</b>	<b>Crédits : 11 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>	

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>	Général			juin

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

### Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

### Objectifs de l'enseignement

<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>

### Description de l'enseignement

<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>

### Mode d'enseignement

<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>	15 crédits

<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>

### Bibliographie

<b>Travail de fin d'études : Mémoire</b>

## Mots clés

Travail de fin d'études : Mémoire

<b>UE 13:</b>	<b>Crédits : 8 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Stages / Externes</b>	

### Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Stages / Externes</b>				

Pas de seconde session pour les cours de type artistique

### Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises

--

### Objectifs de l'enseignement

<b>Stages / Externes</b>

### Description de l'enseignement

<b>Stages / Externes</b>

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

<b>Stages / Externes</b>

### Mode d'enseignement

<b>Stages / Externes</b>
Présentiel

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
<b>Stages / Externes</b>	8 crédits
<b>Stages / Externes</b>	

### Bibliographie

<b>Stages / Externes</b>

<b>UE 14 :</b>	<b>Crédits : 4 crédits</b>
<b>Coordinateur de l'UE :</b>	
Activités d'apprentissage dans l'UE	Titulaire de l'AA
<b>Séminaire / Analyse des pratiques</b>	Robin Legge

### **Type d'enseignement, organisation, durée et évaluation**

	Type	Organisation	Durée	Evaluation
<b>Séminaire / Analyse des pratiques</b>				

**Pas de seconde session pour les cours de type artistique**

### **Unités d'enseignement pré-requises – Co-requises**

--

### **Objectifs de l'enseignement**

<b>Séminaire / analyse des pratiques</b>
<p>A la fin de ce module, l'étudiant devra avoir compris et pourra expliquer comment construire un CV et une lettre de motivation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>comment créer une présentation PowerPoint professionnelle</li> <li>comment réaliser un dossier de présentation de sa démarche artistique</li> <li>comment concevoir un projet culturel ou artistique</li> </ul> <p>L'étudiant devra être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>imaginer des actions de valorisation de sa production artistique après l'école</li> <li>communiquer au sujet de sa démarche artistique (présentation orale, PowerPoint, book, portfolio, site internet, réseaux sociaux, etc.)</li> <li>maitriser les méthodes de recherche des différents types de soutien pour les artistes</li> <li>constituer un dossier pour répondre aux appels à projets</li> <li>travailler en groupe</li> <li>gagner en autonomie et en professionnalisme</li> </ul>

### **Description de l'enseignement**

<b>Séminaire / analyse des pratiques</b>
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir, encadrer et aiguiller les étudiants des différentes finalités au caractère professionnalisant de leur formation en art ;</li> <li>Veiller à la bonne rédaction et à la structure/formulation de dossiers ;</li> <li>Aider à la rédaction d'un CV artistique et d'un dossier concis de présentation de la démarche ;</li> <li>Présenter des exemples et contre-exemples de sites internet artistiques ;</li> <li>Présenter des exemples et contre-exemples de dossiers artistiques ;</li> <li>Aider les étudiants à la recherche d'aides aux artistes ;</li> <li>Sensibiliser les étudiants à la pro-activité (développer des initiatives ou participer à des projets artistiques) ;</li> <li>Encourager la mise en réseau (networking) ;</li> </ul>

Rencontrer des d'artistes et/ou des opérateurs culturels ;  
Visiter des lieux d'exposition (diversité des possibilités) ;  
Imposer des conférences sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes.

#### Organisation

Cours théoriques portant sur la figure de l'artiste, le monde de l'art et la réalité du terrain ;  
Cours théoriques portant sur la conception d'une présentation orale publique (avec PowerPoint), d'un CV artistique et d'une lettre de motivation, d'un dossier concis de présentation de la démarche, ainsi que d'un projet à développer pour préparer la sortie de l'école et préparer l'étudiant à la phase postscolaire ;  
Présentation d'exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et de dossiers artistiques ;  
Mise en application pratique des cours théoriques ;  
Conférence sur le statut d'artiste et les aides destinées aux artistes ;  
Conférence d'artistes et/ou d'opérateurs

### Acquis d'apprentissage et compétences visées

Séminaire / analyse des pratiques

### Mode d'enseignement

Séminaire / analyse des pratiques

Présentiel

### Modalités d'évaluation et critères

L'évaluation de l'UE repose sur une épreuve non intégrée (une évaluation par AA).  
Pour que l'UE soit validée, la moyenne pondérée doit être supérieure ou égale à 50% pour l'UE et une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacune des AA qui la composent.

	Pondération en crédits
Séminaire / analyse des pratiques	4 crédits

Séminaire / analyse des pratiques

4 crédits

Séminaire / analyse des pratiques

L'évaluation continue durant l'année. Elle porte sur les points suivants :

- Présentation orale PowerPoint de la démarche artistique (comportement et attitude de l'orateur, plan et structure de la présentation, etc.) ;
- Dossier de présentation de la démarche artistique (structure, clarté, syntaxe, orthographe, etc.) ;
- CV artistique complet et structuré ;
- Mise en application pratique des cours théoriques ;
- Dossier pour préparer la sortie de l'école (plan et structure de la présentation) ;
- Compte-rendu des conférences suivies ;
- Implication active durant les sessions de cours (regard critique sur les exemples et contre-exemples de sites internet artistiques et dossiers artistiques, etc.).

Le système d'évaluation sera présenté aux étudiants au début de l'année académique. Il leur permettra de gagner une certaine autonomisation concernant, entre autres, la communication, la diffusion et la présentation de leur travail, la constitution et la rédaction d'un dossier, ainsi que la recherche d'une aide financière.

## **Bibliographie**

Séminaire / analyse des pratiques

## **Mots clés**

Séminaire / analyse des pratiques